



*Réunis le 25 novembre 2002 les différents acteurs et animateurs des cafés-philos définissent et proposent les principes devant présider aux réunions des cafés-philos :*

#### **Article premier.**

**Du public.** Le café-philos est ouvert à tous les publics, sans distinction de condition sociale, origine, âge, niveau d'étude et de culture personnelle.

#### **Article deux.**

**De la parole.** Chacun peut prendre la parole dans le cadre des règles égalitaires d'échange favorisant la participation, quel que soient les qualités oratoires, l'instruction, les connaissances, la culture, les difficultés d'élocution, les éventuels handicaps.

#### **Article trois.**

**Du sujet.** Les participants ont la possibilité de proposer un sujet et de le présenter. Pour la bonne forme et le bon fonctionnement du groupe, les sujets sont proposés deux ou trois séances à l'avance, pour le trimestre à venir.

#### **Article quatre.**

**Du déroulement.** Le débat peut s'appuyer sur un texte ou être précédé d'un exposé introductif permettant d'entrer dans la problématique du sujet ; seront évités les échanges systématiques et limités, les monologues.. D'une manière générale la discussion se veut philosophique, le débat non contradictoire, chaque participant évitant de confondre l'échange avec un enrôlement à sa cause.

#### **Article cinq.**

**De l'organisation.** L'animation et la distribution de la parole peuvent faire l'objet d'une organisation collégiale, convenue, ouverte aux désirs et à la volonté des participants.

#### **Article six.**

**De l'autonomie.** Le café-philos, espace ouvert et laïc proposant la liberté de pensée et d'expression, ainsi que l'écoute active et positive, est autonome vis-à-vis de tout groupe religieux ou politique et de leurs dogmes et doctrines. Ecartant toute forme de prosélytisme et de propagande, il permet de réfléchir ensemble afin de penser davantage par soi-même.

#### **Article sept.**

**De l'Éthique.** Le café-philos refuse les propos agressifs péremptaires ou discriminatoires, ainsi que les critiques nominatives, le dépassement des préjugés étant une condition essentielle à une vivacité féconde du débat.

#### **Article huit.**

**De la citoyenneté.** Les problématiques du café-philos concernent également les problèmes de société ; pour une pratique citoyenne de la philosophie tournée vers l'humain, la cité est un progrès véritable, maîtrisé et choisi par tous.

#### **Article neuf.**

**De l'avenir.** Matière d'expression, d'esprit critique et de Démocratie, la présente déclaration n'a pour objet de fédérer les cafés-philos se reconnaissant et souhaitant tendre vers ses valeurs et pratiques, mais influencer sur l'évolution du phénomène de société que nous considérons comme une manifestation de la volonté populaire en matière d'expression, d'esprit critique et de Démocratie. Ce texte sera à la connaissance de tous les cafés-philos qui voient régulièrement le jour partout en France et dans d'autres pays.